

AMUNDI FUNDS CASH EUR - O EUR

SYNTHESE DE
GESTION

13/02/2023

MONÉTAIRE STANDARD ■

Données clés (Source : Amundi)

Valeur Liquidative (VL) : (EUR)
Date de VL et d'actif géré : 01/01/0001
Actif géré : 2 157,81 (millions EUR)
Code ISIN : LU0568620487
Code Bloomberg : AMFCEUO LX
Code Reuters : -
Code SEDOL : B50MBB8
Indice de référence :
**EURIBOR 3 MONTH OFFERED RATE DAILY
CAPITALIZED**
Type de VL Monétaire : VL variable

Objectif d'investissement

Proposer des rendements comparables aux taux du marché monétaire.

Le Compartiment investit au moins 67 % de son actif en instruments du marché monétaire. Le Compartiment veille à ce que le WAM (Weighted Average Life ou Durée de vie moyenne pondérée) de son portefeuille ne dépasse pas les 90 jours.

Le Compartiment n'investit pas plus de 30 % de son actif dans des valeurs mobilières et instruments du marché monétaire émis ou garantis par un État, une autorité publique locale de l'UE (Union Européenne) ou une instance internationale à laquelle appartient au moins un État membre de l'UE.

Le Compartiment peut investir jusqu'à 10 % de son actif dans des parts/actions d'autres fonds monétaires.

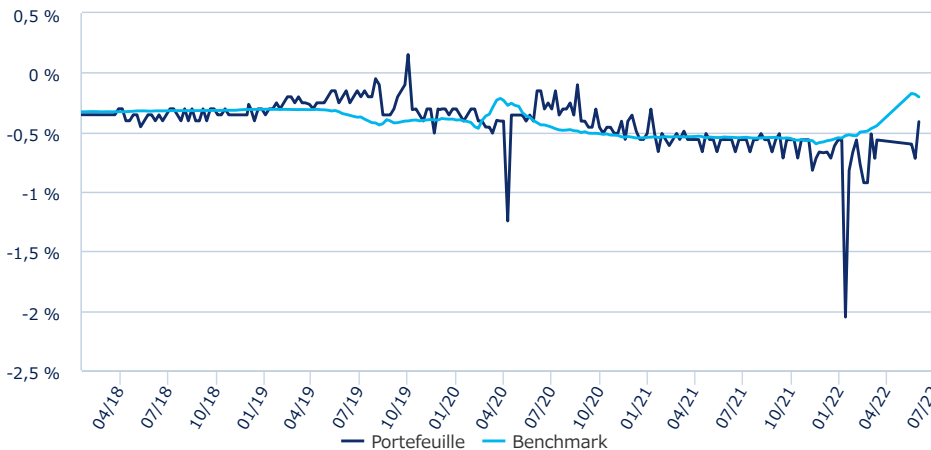
Le Compartiment peut avoir recours à des instruments dérivés à des fins de couverture.

Indice de référence : Le Compartiment est activement géré et vise une performance stable comparable au taux Euribor à 3 mois. Le Compartiment peut utiliser l'Indice de référence a posteriori en tant qu'indicateur pour évaluer la performance du Compartiment. Il n'existe aucune contrainte relative à l'Indice de référence qui limite la constitution du portefeuille. Le Compartiment cherche à obtenir une notation ESG (environnement, société et gouvernance) pour son portefeuille supérieure à celle de son univers d'investissement.

Processus de gestion : L'équipe d'investissement a recours à une analyse technique et fondamentale, analyse de crédit comprise, pour sélectionner les émetteurs et les titres du secteur privé à court terme (démarche ascendante) tout en constituant un portefeuille de haute qualité avec une attention particulière portée sur la gestion du risque et de la liquidité.

Fonds non garanti en capital

Performances hebdomadaires du fonds et de son indice de référence (Source : Fund Admin)



* Les performances sont calculées dans la devise de référence, sur des données historiques. Les performances affichées sont nettes de frais de gestion. Les performances sont annualisées sur une base de 360 jours sur une période < 1 an et 365 jours sur une période > 1 an (exprimées à l'arrondi supérieur). Les performances ne sont pas constantes dans le temps et ne préjugent pas des performances et des rendements futurs. La valeur des investissements peut varier à la hausse ou à la baisse selon l'évolution des marchés.

Profil de risque et de rendement (SRRI) (Source : Fund Admin)



▲ A risque plus faible, rendement potentiellement plus faible

▼ A risque plus élevé, rendement potentiellement plus élevé

Le SRRI correspond au profil de risque et de rendement présent dans le Document d'Information Clé pour l'Investisseur (DICI). La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ». Il n'est pas garanti et pourra évoluer dans le temps.

WAM et WAL (en jours, source : Amundi)

	WAM	WAL
WAM/WAL	4	94
WAL (Weighted Average Life) : Durée de vie moyenne pondérée (DVMP) exprimée en nombre de jours		
WAM (Weighted Average Maturity) : Maturité moyenne pondérée (MMP) exprimée en nombre de jours		

MONÉTAIRE STANDARD ■

Composition du portefeuille (Source : Amundi)

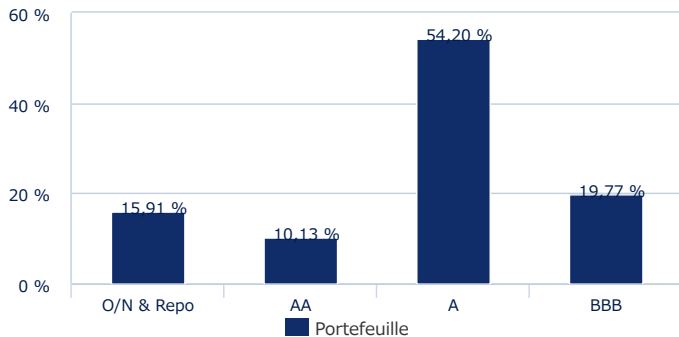
Principales lignes (Source : Amundi)

	Portefeuille	Maturité	Pays	Groupe d'instrument	Contrepartie
ITALIAN REPUBLIC	5,09%	14/02/2023	Italie	REPO	UNICREDIT SPA
BELFIUS BANK SA	4,16%	01/03/2023	Belgique	Monétaire	-
BPCE SA	2,32%	02/05/2023	France	Monétaire	-
ASSA ABLOY AB	2,31%	10/03/2023	Suède	Monétaire	-
MUFG BANK LTD	2,13%	07/03/2023	Japon	Monétaire	-
ITALIAN REPUBLIC	2,09%	14/02/2023	Italie	REPO	CREDIT AGRICOLE CIB
NORINCHUKIN BANK/THE	2,08%	27/02/2023	Japon	Monétaire	-
AKZO NOBEL NV	1,85%	17/04/2023	Pays-Bas	Monétaire	-
DNB BANK ASA	1,84%	02/08/2023	Norvège	Monétaire	-
TORONTO-DOMINION BANK/THE	1,84%	12/06/2023	Canada	Monétaire	-

Pour les prises en pension, la maturité affichée correspond au temps nécessaire pour déboucler l'opération

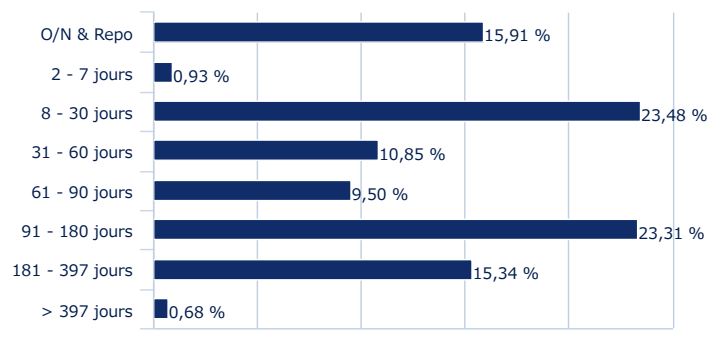
* Colonne contrepartie: information uniquement disponible pour les prises en pension

Répartition par notations long terme (Source : Amundi)



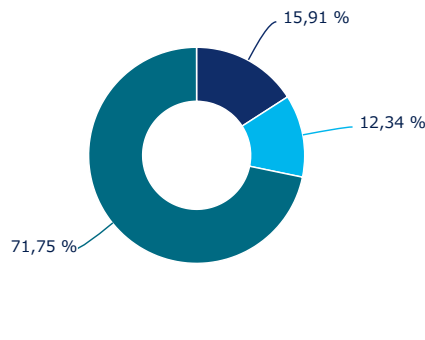
Rating médian calculé des trois agences de notation de crédit: Fitch, Moody's et Standard & Poor's

Répartition par maturités (Source : Amundi)



O/N & Repo : liquidités placées au jour le jour

Répartition du portefeuille - Secteurs (Source : Amundi)



Ratio de Liquidités * (Source : Amundi)

Actifs à échéance journalière	15.96 %
Actifs à échéance hebdomadaire	22.86 %

*RÈGLEMENT (UE) 2017/1131 sur les Fonds Monétaires

Pour les fonds monétaires à court terme à VL à faible volatilité, au moins 10 % de leurs actifs sont à échéance journalière ou sont constitués d'accords de prise en pension auxquels il peut être mis fin moyennant un préavis d'un jour ouvrable ou de liquidités dont le retrait peut être effectué moyennant un préavis d'un jour ouvrable; au moins 30 % de leurs actifs sont à échéance hebdomadaire ou sont constitués d'accords de prise en pension auxquels il peut être mis fin moyennant un préavis de cinq jours ouvrables ou de liquidités dont le retrait peut être effectué moyennant un préavis de cinq jours ouvrables. Les actifs présentant un degré élevé de liquidité, pouvant être vendus et réglés dans un délai d'un jour ouvrable et ont une échéance résiduelle de 190 jours au maximum peuvent également être inclus dans les actifs à échéance hebdomadaire dans la limite de 17,5 %;

Pour les fonds monétaires à court terme à VLV à court terme, au moins 7,5 % de leurs actifs sont à échéance journalière ou sont constitués d'accords de prise en pension auxquels il peut être mis fin moyennant un préavis d'un jour ouvrable ou de liquidités dont le retrait peut être effectué moyennant un préavis de cinq jours ouvrables; au moins 15 % de leurs actifs sont à échéance hebdomadaire ou sont constitués d'accords de prise en pension auxquels il peut être mis fin moyennant un préavis de cinq jours ouvrables ou de liquidités dont le retrait peut être effectué moyennant un préavis de cinq jours ouvrables.

MONÉTAIRE STANDARD ■

Caractéristiques principales (Source : Amundi)

Forme Juridique	SICAV
Droit applicable	de droit Luxembourgeois
Société de gestion	Amundi Luxembourg SA
Société de gestion déléguée	Amundi Asset Management
Dépositaire	CACEIS Bank, Luxembourg Branch
Date de création de la classe	24/06/2011
Devise de référence de la classe	EUR
Affectation des sommes distribuables	Capitalisation
Code ISIN	LU0568620487
Souscription minimum: 1ère / suivantes	1 millième part(s)/action(s) / 1 millième part(s)/action(s)
Périodicité de calcul de la VL	Quotidienne
Limite de réception des ordres	Ordres reçus chaque jour J avant 14:00
Frais d'entrée (maximum)	0,00%
Frais de gestion directs annuels maximum	0,00% TTC
Frais de gestion indirects annuels maximum	-
Commission de surperformance	Non
Frais de sortie (maximum)	0,00%
Frais courants	0,07% (Estimés) - 12/12/2022
Durée minimum d'investissement recommandée	1 Jour à 3 Mois
Historique de l'indice de référence	30/12/1998 : 100.00% EURIBOR 3 MONTH OFFERED RATE DAILY CAPITALIZED 08/06/1998 : 100.00% EURIBOR 3 MOIS

Votre fonds présente un risque de perte en capital supporté par l'investisseur. Sa valeur liquidative peut fluctuer et le capital investi n'est pas garanti. Le fonds ne peut en aucun cas s'appuyer sur un soutien extérieur pour garantir ou stabiliser sa valeur liquidative. Investir dans un fonds monétaire est différent d'un investissement dans des dépôts bancaires.

Notation de crédit externe de l'OPCVM : La société de gestion a sollicité pour le compte et à la charge de l'OPCVM une notation de crédit externe de ce dernier.

Avertissement

Ce document est fourni à titre d'information seulement et il ne constitue en aucun cas une recommandation, une sollicitation ou une offre, un conseil ou une invitation d'achat ou de vente des parts ou actions des FCP, FCPE, SICAV, compartiment de SICAV, SPPICAV présentés dans ce document (« les OPC ») et ne doit en aucun cas être interprété comme tel. Ce document ne constitue pas la base d'un contrat ou d'un engagement de quelque nature que ce soit. Toutes les informations contenues dans ce document peuvent être modifiées sans préavis. La société de gestion n'accepte aucune responsabilité, directe ou indirecte, qui pourrait résulter de l'utilisation de toutes informations contenues dans ce document. La société de gestion ne peut en aucun cas être tenue responsable pour toute décision prise sur la base de ces informations. Les informations contenues dans ce document vous sont communiquées sur une base confidentielle et ne doivent être ni copiées, ni reproduites, ni modifiées, ni traduites, ni distribuées sans l'accord écrit préalable de la société de gestion, à aucune personne tierce ou dans aucun pays où cette distribution ou cette utilisation serait contraire aux dispositions légales et réglementaires ou imposerait à la société de gestion ou à ses fonds de se conformer aux obligations d'enregistrement auprès des autorités de tutelle de ces pays. Tous les OPC ne sont pas systématiquement enregistrés dans le pays de juridiction de tous les investisseurs. Investir implique des risques : les performances passées des OPC présentées dans ce document ainsi que les simulations réalisées sur la base de ces dernières, ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. Elles ne préjugent pas des performances futures de ces derniers. Les valeurs des parts ou actions des OPC sont soumises aux fluctuations du marché, les investissements réalisés peuvent donc varier tant à la baisse qu'à la hausse. Par conséquent, les souscripteurs des OPC peuvent perdre tout ou partie de leur capital initialement investi. Il appartient à toute personne intéressée par les OPC, préalablement à toute souscription, de s'assurer de la compatibilité de cette souscription avec les lois dont elle relève ainsi que des conséquences fiscales d'un tel investissement et de prendre connaissance des documents réglementaires en vigueur de chaque OPC. Les prospectus complets des OPC de droit français visés par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) sont disponibles gratuitement sur simple demande au siège social de la société de gestion. Concernant les mandats de gestion, ce document fait partie du relevé des activités de gestion de votre portefeuille et doit être lu conjointement avec tout autre relevé périodique ou avis de confirmation relatif aux opérations de votre portefeuille, fourni par votre teneur de compte. La source des données du présent document est la société de gestion sauf mention contraire. La date des données du présent document est celle indiquée sous la mention SYNTHESE DE GESTION en tête du document sauf mention contraire.